

ECHOS

DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

Sécurité alimentaire :
Un appui de la BOAD pour consolider les acquis P.p5&6

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 464 du 19 Mai 2023

Editorial

Reçu à l'Elysée par Macron, Faure prouve aux yeux du monde qu'on doit compter avec lui en Afrique de l'ouest et sur le continent

Le Chef de l'Etat togolais Faure *Essozimna Gnassingbé* a effectué une visite de travail et d'amitié le mercredi 10 mai dernier à Paris en France. Il a été reçu sous une pluie fine par son homologue français Emmanuel Macron. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Faure Gnassingbé a été reçu en Président de la République togolaise, mais pas que, l'homme a visiblement été accueilli par Emmanuel Macron comme un leader charismatique de la sous-région ouest africaine. En effet, le rôle diplomatique que le Togo sous sa houlette a joué dans la paix et l'apaisement depuis un temps en Afrique de l'ouest sont... P.3

Environnement :

Des pluies qui font du bien et du mal à la fois P.3



Recensement électoral :

Mobilisation attendue dans les zones 2 et 3 P.3
comme dans la zone 1

Lutte contre la corruption et les infractions assimilées :

La HAPLUCIA P.7
ratisse large

Transport :

Bientôt un Plan de mobilité urbaine P.6
pour le Grand Lomé

Santé :

Obésité : causes et traitements

L'obésité se caractérise par une accumulation anormale ou excessive de graisse corporelle qui peut nuire à la santé. A la base, elle résulte d'une consommation trop grande de calories relativement à la dépense d'énergie, durant plusieurs années. La proportion de personnes obèses s'est accrue au cours des 30 dernières années. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la prévalence de l'obésité a pris des proportions inquiétantes à l'échelle mondiale.

L'augmentation du poids moyen s'observe dans toutes les tranches d'âge, dans tous les groupes socio-économiques. Dans le monde, elle touche 1,5 milliards de personnes âgées de 20 ans et plus. En Afrique, l'obésité est devenue ces dernières années un problème de santé publique, provoquant plusieurs maladies dont le diabète, la tension artérielle, les troubles visuels...etc. Les pays développés ne sont pas épargnés. Au Canada par exemple, 36% des adultes sont obèses d'après les récentes données. Aux USA, environ le tiers des personnes âgées connaît l'obésité. En France, elles sont environ 15% de la population adulte qui souffre du surpoids.

Les causes

Les causes de l'obésité varient d'un individu à l'autre. Généralement,

l'obésité fait suite à la combinaison de plusieurs facteurs : la consommation excessive d'aliments caloriques (cause principale du surpoids et de l'obésité) ; la prédisposition génétique ; une pratique sportive insuffisante ou inexistante ; la sédentarité mesurée à partir du temps passé en position assise au quotidien....

Les risques

L'obésité dégrade considérablement la qualité de vie d'un individu adulte et peut avoir de graves conséquences sur sa santé : une augmentation des risques de maladies cardiovasculaires ; une réduction de l'espérance de vie ; un risque accru de souffrir de diabète, d'hypertension artérielle, du cancer du sein ...

Chez l'enfant et l'adolescent, le surpoids et l'obésité ont également des conséquences néfastes sur sa santé : risque

accru de souffrir de problèmes respiratoires ; risque élevé de fractures ; le développement d'une résistance à l'insuline ; conduisant au diabète ; une augmentation du risque d'arthrose.

Chez l'enfant comme chez l'adulte, le surpoids et l'obésité peuvent également favoriser l'apparition d'une dépression. Traiter le mal est donc primordial pour préserver sa santé.

Les traitements

Le principal moyen de lutte contre le surpoids et l'obésité est l'adoption d'une alimentation saine. La perte de poids doit donc s'effectuer de manière raisonnée ; une alimentation équilibrée et une pratique sportive régu-



lière permettent de maigrir de façon progressive sans mettre en danger physique et psychique la personne concernée. Il est aussi vivement recommandé d'avoir un suivi thérapeutique.

On peut aussi faire recours à certains médicaments qui permettent d'aider à la perte de poids

et de limiter l'absorption de graisses alimentaires par l'organisme. Ils doivent faire l'objet d'une prescription médicale, dans le cadre d'indications très précises. De plus, la prise de ces médicaments doit être combinée à une alimentation équilibrée.

Cependant, il est aussi vivement recom-

mandé de prévenir l'obésité en adopter certains gestes au quotidien : pratiquer une activité sportive régulière durant 30 min par jour pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires et de diabète. Pour les enfants, le temps d'activité sportive devrait être d'au moins 1 heure par jour ; avoir une alimentation diversifiée et équilibrée... limiter sa consommation de graisses saturées ; limiter sa consommation de sucres et de sel ; consommer des fruits et des légumes quotidiennement ; augmenter la consommation du calcium chez les enfants.

Perdre du poids, se sentir en pleine forme, faire baisser votre taux de cholestérol ou encore améliorer vos capacités intellectuelles... Tout passe par une bonne alimentation.

La rédaction

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 15 au 22 Mai 2023

ADONAI	Face Hotel la Plantation à Agoè-Nyivé	90273536
ADOUNI	Vakpossito-Logogome; pres du carrefour AISED	90330419
AMEN	Marché Adétikopé; près de l'Eglise Catholique Christ-Roi	90885588
APOTHEKA	Face siège FTF, route de Kegué	22615757
BAH	Face EPP Hedzranawé	22260320
BEL AIR	non loin de l'Hôtel Palm Beach Adawlato	96800875
BESDA	Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé	22510529
BIOVA	Boulevard. Houphët-Boigny	70231923
CAMPUS	Boulevard de la Kara, Tokoin Doumasséssé	93380884
CITRUS	Attiégou Yayrakomé sur le grand contournement	91598668
CONSEIL	Carrefour du CEG Sagbado Logoté	93109292
KPEHENOU	Boulevard HOUPHOUET - BOIGNY	70452503
LA CHARITE	A côté du CEG d'Agoè-Nyivé	22251260
LA CITÉ	Boulevard du 30 Août	22250125
DELALI	Agoè-Cacaveli, Face Cour d'Appel	93645372
AMITIE	72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)	22217447
LA NATION	Face ancien Marché TOTSI	22259965
ESPERANCE	Face Ecole Française Nyékonakpoé (Adjololo)	22210128
DIVINA GRACIA	Agoè-Fiovi, Rond point Cool Catch	22457969
POINT E	à Djidjole dans le von de la pharmacie Djidjole	90374596
EL-SALI	Route Lomé-Kpalimé, Afiao Apédokôé	93542411
EPIPHANIA	Rue La Pampa, Carrefour Agbémadon, Adidogomé	70401052
ESPACE VIE	Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003	22328720
GANFAT	Agoè Daliko près du Carf EDEM(CAMP GP)	22550815
HOPITAL	Face Hôpital CHU-Tokoin	22200808
HYGEA	Face Lycée publique Baguida route d'Afanoukopé	22273636
IRIS	Amadahomé, non loin de la station service CAP	91684804
ISIS	Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gapkpoto	70448387
LA MAIN DE DIEU	Non loin du marché Agoè Assiyéyé	93402121
LA MISERICORDE	BÈ-KPOTA, à côté de la station MRS	96800945
LAUS DEO	Route Léo 2000, face clinique Besthesda Adidoadin	22251505
LE DESTIN	À côté de l'Agence ECOBANK de Baguida	22411541
LE PROGRES	Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar	70458655
LE ROCHER	Agoè Zongo; près du terrain de jeu de Golf	92300656
M'BA	mètres après le marché de Légbassito	70278181
MAINA	Carrefour bleu, non loin du marché Agoè Assiyéyé	70436534
NABINE	Agoè Anomé dit Plateau (Route du Bar Plateau)	93362626
OCEANE	rue OCAM, face Hôtel de la PAIX	96752502
SAINT ANTOINE	Avenue de la libération	90802639
SANTE	Près de NOPATO	70449137
VITAFLORE	100 m de la station Shell Agoè Vakpossito	70402286
VERTE	Face Ecole du Parti Klikamé	22250326
YEM-BLA	Avenue Akéï face à la Résidence	90889872
ZOPOMAHE	Sanguéra; sur la route de Zossimé;	96283410

Lisez chaque semaine votre journal

ECHOS
DU PAYS

l'information au coeur du développement

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

ECHOS
DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

Roger GBESSIA

Equipe de rédaction

Augustin S.,
Roger GBESSIA; Brel M.,
Simeau E., M. Mazé

Imprimerie

Direct Print

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

Editorial

Reçu à l'Élysée par Macron, Faure prouve aux yeux du monde qu'on doit compter avec lui en Afrique de l'ouest et sur le continent

Le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé a effectué une visite de travail et d'amitié le mercredi 10 mai dernier à Paris en France. Il a été reçu sous une pluie fine par son homologue français Emmanuel Macron.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Faure Gnassingbé a été reçu en Président de la République togolaise, mais pas que, l'homme a visiblement été accueilli par Emmanuel Macron comme un leader charismatique de la sous-région ouest africaine. En effet, le rôle diplomatique que le Togo sous sa houlette a joué dans la paix et l'apaisement depuis un temps en Afrique de l'ouest sont légion et force à coup sûr le respect et l'admiration de plus d'un leader occidental et à travers le monde, dont Emmanuel Macron. Que ce soit dans le règlement de la crise entre le Mali et la Côte d'Ivoire au sujet des 49 militaires ivoiriens arrêtés au Mali et libérés ensuite avec l'appui agissant de la diplomatie togolaise et l'implication du Togo dans la résolution de la crise malienne le transformant en interlocuteur privilégié entre le colonel Assimi Goïta et les autres parties prenantes, sans oublier également son leadership dans l'apaisement des relations entre le Burkina Faso du capitaine Ibrahim Traoré avec le reste du monde et à l'intérieur du pays des hommes intègres, ajouté à cela la stratégie qu'il a utilisée dans la lutte contre le terrorisme, Faure Gnassingbé a montré aux yeux du monde un nouveau style de leadership africain qui suscite une admiration et crée un rapport de force qui amène à faire désormais avec lui dans les relations internationales et surtout en Afrique de l'ouest mais aussi de tout le continent noir. Pour y arriver, Faure a piloté une diplomatie agissante qui repose sur le renforcement du multilatéralisme et une stratégie de lutte contre le terrorisme qui prend racine dans le déni de la négociation avec les forces du mal nonobstant ce que cela en coûte au pays, car pour lui, la vraie libération future n'est pas sans pertes en tous genres, mais passe par une résistance à toute épreuve pour la souveraineté nationale et sous-régionale.

Le Chef de l'Etat a compris que les vraies valeurs qui font respecter un pays, c'est créer les conditions d'un leadership de rapport de force. Oui, aujourd'hui plus que jamais, les africains doivent savoir que ce n'est pas la superficie, la population ou encore le positionnement géographique seuls qui font d'eux des leaders, mais c'est aussi de se faire respecter de par son leadership et d'avoir une conviction et une vision qui traduisent une bonne lecture politique, géopolitique et géostratégique de l'actualité internationale et mondiale, tout en sachant prendre les bonnes décisions en tenant compte des risques à prendre, car tout est aussi une question de risques. Cependant la prise de risques repose sur les éléments d'informations qui permettent aussi la gestion des risques. En définitive, pour Faure Gnassingbé c'est une gagne, mais cette posture reste à maintenir sans oublier que ce niveau de leadership reste à gérer comme du lait au feu, car l'ennemi est toujours malin et prêt à frapper. Rester prudent semble être la meilleure manière de maintenir toujours sa position de leader. En bon entendeur, salut !

Augustin SIZING

Recensement électoral :

Mobilisation attendue dans les zones 2 et 3 comme dans la zone 1

Le processus électoral est résolument engagé pour la tenue des élections régionales et législatives au Togo en cette année 2023. Après le recensement électoral dans la zone 1 du 29 avril au 8 mai, l'opération est attendue dans la zone 2 du 20 au 27 mai et dans la zone 3 du 5 au 12 juin 2023. La mobilisation enregistrée dans la zone 1 sera probablement observée dans les zones 2 et 3 vu l'engouement que le processus suscite chez les populations.



Une file d'attente devant un CRV dans la zone 1

La Commission Electorale Nationale Indépendante a pris quelques jours après le recensement dans la première zone 1 pour se préparer et attaquer l'opération avec détermination dans les deux zones restantes. La CENI vient de fixer les nouvelles dates pour l'enrôlement dans la zone 2 et 3. Il va se dérouler dans la zone 2 à partir de demain samedi 20 au samedi 27 mai 2023. Cette zone concerne les préfectures de Tchamba, Blitta, Anié, Ogou, Amou, Haho, Est-Mono, Akébou, Kloto, Agou, Kpélé, Danyi, Wawa, Moyen-Mono et Sotoboua. L'opération dans la zone 3 se déroule du 5 au 12 juin. Une semaine donc pour permettre aux Togolais en âge de voter de la zone 2 de se faire recenser afin d'avoir les cartes d'électeur pour accomplir leur devoir civique le moment venu. Vu l'engouement dans la zone 1, la CENI a pris certainement des dispositions nécessaires pour enregistrer tous ceux qui le désirent. Ce qui est sûr, il y aura une forte mobilisation des populations comme re-

levé dans la zone 1. Les citoyens ont pris conscience de l'importance des élections qui sont un moyen de développement du pays par le choix des dirigeants. Aucun Togolais en âge de voter ne veut se faire compter l'événement d'où les bousculades constatées dans les centres de recensement lors de l'enrôlement dans la zone 1. La CENI doit tirer les leçons de tout cela et faire en sorte qu'aucun électeur ne reste sur le carreau. Si les citoyens ont le devoir de se faire enrôler, ils ont au même moment le droit de se faire enregistrer. Mais les difficultés rencontrées dans la zone 1 ne dépendent pas seulement de la CENI. Beaucoup ont reproché à la CENI de déployer le matériel de recensement dans les centres avec retard le premier jour. Le manque d'encre, de carte et de carburant pour alimenter les groupes électrogènes sont d'autres dysfonctionnements attribués à la CENI. Ces difficultés dépendent également des Togolais qui désirent avoir la carte d'électeur mais n'ont pas les pièces re-

quises surtout l'acte de naissance. Ils se font enrôler sur témoignage des chefs traditionnels, cela prend du temps et empiète sur le travail des opérateurs de saisie. Les difficultés rencontrées dans la zone 1 dépendent également du fait que les premiers jours de l'opération, les populations trainent les pas et affluent vers les centres de recensement pratiquement les derniers jours. Ajouté à tout ceci la lenteur dans le travail des opérateurs de saisie qui donnent l'impression de ne pas maîtriser suffisamment le job. Voilà des situations qu'il faut corriger pour permettre à tous ceux qui veulent se faire enrôler de le faire avec aisance. Il ne faut pas attendre les derniers jours pour aller se faire recenser si tant est que l'on veut vraiment avoir sa carte d'électeur. Il faut se faire inscrire sur la liste électorale pour participer au choix des dirigeants, il ne faut pas se faire enregistrer parce que l'on veut utiliser la carte d'électeur à d'autres fins. Le constat sur le terrain c'est que la plupart des Togolais ont encore en mé-

moire le programme "Novissi" qu'ils avaient raté parce que n'ayant pas de carte d'électeur qui était exigée à l'époque. Cette fois les uns et les autres font tout pour ne pas rester sur le carreau au cas où un autre programme arrivait. Voilà l'une des raisons de l'affluence constatée dans les centres de recensement lors de l'opération dans la zone 1. La même raison peut amener les Togolais des zones 2 et 3 à sortir massivement. L'engouement de ce recensement peut être expliqué aussi par le fait que tous les acteurs politiques sont engagés dans le processus électoral. Ces acteurs s'inscrivent tous dans la participation aux élections à venir. Voilà pourquoi presque tous ont appelé les Togolais à aller faire inscrire leurs noms sur les listes électorales. Contrairement aux législatives de 2018 où certains partis de l'opposition dite radicale avaient appelé au boycott des législatives de l'époque, pas de voix de dissonance cette fois-ci. Presque tous les partis de l'opposition ont profité de ce recensement pour sortir de leur silence. Il y a eu beaucoup d'agitations des partis politiques lors de l'opération dans la zone 1. Dans l'ensemble, il faut saluer l'engagement des citoyens pour ce processus de recensement qui est une étape importante dans l'organisation des scrutins. L'engouement constaté dans la zone 1 peut être le même dans les autres zones et les acteurs doivent s'impliquer pour la réussite de l'opération dans ces zones conformément au vœu du gouvernement. L'exécutif avait, lors de sa réunion du 08 mai dernier déploré les dysfonctionnements et difficultés et a « appelé les acteurs à tout mettre en œuvre pour apporter des solutions afin que la suite du processus se déroule dans la sérénité », a indiqué le gouvernement.

M. Mazé

Accès à l'eau potable au Togo :

Cinq nouveaux châteaux bientôt ouverts dans le Grand Lomé

Cinq nouveaux châteaux d'eau seront bientôt opérationnels dans le Grand Lomé. Ils devront desservir les quartiers Zossimé, Alinka, Logoté, Sagbado, Attiégo et Dangbessito tous situés dans les périphéries de la capitale Lomé. Les travaux entamés depuis quelques mois, ont reçu le 13 mai dernier la visite du ministre en charge de l'eau et de l'hydraulique villageoise, Bolidja Tiem pour constater leur état d'avancement.

Ce sont environ 200 000 habitants qui seront servis en eau potable à travers ces ouvrages qui sont en cours de réalisation dans le cadre de la deuxième phase du Projet Adductions d'eau potable (AEP) qui bénéficie de l'appui de l'Union européenne et de l'Agence Française de Développement (AFD). L'objectif est de renforcer l'alimentation en eau potable dans le Grand Lomé. Toujours pour le compte de cette initiative, trois ouvrages supplémentaires seront réalisés par le ministère de l'eau dans les localités Fidikpui, Légbassito, et lycée de Sagbado pour faciliter l'accès à l'eau aux populations.

Le Togo qui ambitionne de couvrir 80% des besoins en eau potable dans le Grand Lomé d'ici à 2025 ne lésine pas sur les moyens. Il s'appuie aussi sur ses partenaires en développement pour atteindre son objectif. Récemment, la Banque mondiale mettait 60 milliards de francs CFA à la disposition du gouvernement pour soutenir ses actions dans la politique de l'eau. Les fonds sont destinés à accélérer l'accès à l'eau potable dans le Grand Lomé et améliorer les services d'assainissement à ses alentours. La signature des documents est intervenue entre le ministre togolais de l'économie et des finances et la directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Togo et plusieurs pays de la sous-région. « Cette nouvelle opération traduit l'engagement de la Banque mondiale à aider le Togo à surmonter les défis liés à l'eau et à l'assainissement. Elle contribuera significativement à la réalisation des objectifs de la feuille de route gouvernementale qui vise un taux de desserte

en eau potable de 80% à l'horizon 2025 pour Lomé, la capitale » a affirmé Sani Yaya, chef de la délégation togolaise aux réunions de Printemps dans le cadre de cette signature avant d'ajouter plus loin... « En renforçant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, nous allons contribuer à améliorer la santé des populations, réduire le nombre de maladies hydriques et créer des conditions plus favorables pour le développement économique et social du Togo ».

Il faut noter que le projet de Sécurité hydrique en milieu urbain au Togo (TUWS) prévoit plusieurs investissements pour améliorer la qualité et accroître l'accès à l'eau et aux services d'assainissement dans le Grand Lomé. Il s'agira de soutenir la performance opérationnelle des fournisseurs de services et la gestion des ressources en eau, d'améliorer la gestion des eaux usées, de promouvoir la salubrité publique.

En outre, le projet comprend la réhabilitation des systèmes d'approvisionnement en eau, la construction d'une station de traitement des boues de vidange, des études techniques pour l'augmentation à long terme de la capacité de production en eau à grande échelle et le renforcement du réseau de distribution.

Il faut souligner aussi que selon la loi de finances 2023, le gouvernement a prévu d'injecter 25 milliards de francs CFA dans l'approvisionnement en eau potable. Le taux de desserte en eau potable au Togo étant de 61,5% sur le plan national, (60,25% en milieu urbain, 52,88% en milieu semi-urbain et 69,49% en milieu rural), le chemin reste encore long

pour fournir cette denrée vitale à la majorité de la population.

En une décennie, les partenaires du Togo dont l'agence française de développement ont investi plus de 71 milliards de francs CFA dans les projets d'alimentation en eau potable et assainissement. Au Togo, malgré les efforts entrepris par le Gouvernement durant cette dernière décennie dans le cadre de l'élargissement du réseau d'alimentation en eau potable, il est à noter que l'accès à une eau de qualité surtout en milieu rural relève toujours d'un par-



Un château d'eau à Lomé

cours de combattant. Dans beaucoup de contrées rurales, les forages et châteaux d'eau se font compter du bout des doigts. Du coup, les habitants de ces localités ont du mal à s'approvisionner en eau potable, puisqu'il leur faut parcou-

rir plusieurs kilomètres avant de trouver cette denrée précieuse. Une situation qui les oblige le plus souvent à puiser l'eau des marigots ou de barrages de fortunes. Tous les jours, femmes, jeunes, enfants défilent les bassines sur la tête

ou bidons à la main, parcourant de longues distances à la recherche de l'eau dans un barrage, fleuve ou marigot. Une difficulté qui devra être surmontée au plus vite.

Kokou Amenté



COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE INDEPENDANTE
(CENI)
Tél. (+228) 22 53 61 00 Fax : 22 53 61 02
02 BP 20400 - Site web : www.cenitogo.tg

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

N° 006 /2023/PI/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

relatif au démarrage du recensement électoral dans les zones 2 et 3

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance des citoyens et des agents électoraux que les nouvelles dates du recensement électoral dans les zones 2 et 3 sont fixées comme suit :

- zone 2 : du 20 au 27 mai 2023 ;
- zone 3 : du 05 au 12 juin 2023.

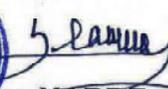
Les heures d'ouverture et de clôture des Centres de Recensement et de Vote (CRV) sont fixées de 07h00 à 16h00.

Tous les agents électoraux sont priés d'être dans leur CELI d'affectation de la zone 2 le vendredi 19 mai 2023 à 07 heures.

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), compte sur le patriotisme, l'engagement et la mobilisation de tous pour la réussite de ce recensement électoral dans les zones 2 et 3.

Fait à Lomé, le 16 MAI 2023

Le Président


Bolidja TIEM
Dago YABRE

Environnement :

Des pluies qui font du bien et du mal à la fois

La saison des pluies pour le compte de cette année a débuté normalement dans le Sud comme dans le Nord du Togo. Ce qui a permis aux agriculteurs d'entamer effectivement les activités champêtres conformément aux conseils de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAMET). Malheureusement les eaux de ces premières pluies ont commencé par faire des dégâts en matière d'inondation. La pluie de ces derniers jours surtout celle d'hier jeudi 18 mai a plongé certains coins et quartiers de Lomé sous l'eau.

Après la grande pluie d'hier jeudi 18 mai sur Lomé, des dégâts sont signalés dans plusieurs quartiers où on savait qu'en saison de pluie, il y a toujours des soucis. Des quartiers comme Agoè-Zongo, Togblécopé et Damakpoè dans la préfecture d'Agoè-Nyivé, Adakpamé, Kagomé et Bè dans la préfecture du Golfe, l'eau se trouve partout dans les maisons et sur les routes. Au carrefour Novessi MRS, l'eau a complètement couvert la chaussée et déloger tous les commerces installés au démarrage de l'avenue Akéi. Autour des bassins de retenue d'eau comme ceux des deux lions, Adidogomé Douanes, carrefour Bodjona, c'est la désolation. Les eaux des bassins jumeaux du campus menacent de monter sur la route du boulevard Eyadéma. Voilà quelques points que l'on peut citer mais il y a encore d'autres lieux dans la capitale où la situation peut être plus grave. A chaque tombée de pluie depuis le début de la

saison les eaux font toujours des dégâts. Les pluies qui sont tombées jusqu'à présent sont très grandes et les inondations dans les quartiers ne sont pas une surprise. Si les premières pluies n'ont causé que des dégâts dans les environs des bassins de retenue d'eau, la pluie qui a arrosé la capitale le dimanche 14 mai jusqu'au petit matin du lundi 15 mai et celle d'hier jeudi 18 mai ont entraîné de lourdes conséquences. Si ces pluies continuent de cette manière, il faut craindre des inondations cette année dans le pays. Les premières pluies de la saison sont tombées avec une forte intensité, ce qui est normal puisque c'est le début de la saison des pluies. Malgré la séquence sèche qui est intervenue entre ces premières pluies et celles des derniers jours, on se rend compte que la densité reste la même. Ce qui confirme la tendance des grandes pluies régulières cette année. Les populations devraient se pré-

parer aux éventuelles inondations et prendre des dispositions, même si ce n'est pas possible de les éviter totalement, au moins éviter le pire. L'Agence Nationale pour la Protection Civile (ANPC) doit commencer par définir des stratégies d'intervention. Il faut surtout éviter des surprises parce que tel que les pluies tombent en ce début de cette saison, il faut s'attendre à de grosses pluies. Il suffit de voir un peu ce qui se passe dans certains pays d'Afrique et du monde pour se rendre compte que la situation est générale. Les inondations ont fait beaucoup de dégâts au Rwanda et en RD Congo il y a déjà quelques jours. A cette allure, il faut une prudence accrue de la part des populations. Les prévisions météorologiques et les conseils des spécialistes doivent être respectés à la lettre. Les populations habitant les zones inondables doivent veiller au grain. Parfois, beaucoup de personnes font fi aux prévisions et aux conseils



Une rue inondée à Lomé

météorologiques. Il est important de savoir que du matériels de pointe est de plus en plus utilisé dans les prévisions et les informations qui sont données sont fiables.

Si les eaux de pluie peuvent être un souci pour les populations cette année, elles seront bénéfiques pour les cultures. Lorsque la saison des pluies est humide, cela fait du bien aux cultures et par conséquent les récoltes seront bonnes. Actuellement les produits dans les champs ne souffrent d'aucune sécheresse et l'humidité fait du bien à ces produits champêtres. D'ailleurs les producteurs qui ont com-

mencé les travaux de la nouvelle saison très tôt récoltent déjà les premiers produits. Tout compte fait la saison agricole cette année sera bonne avec les pluies que nous connaissons. Finies les saisons sèches que les agriculteurs ont connues il y a deux ans. Ces années ont été durs pour le monde agricole tellement les produits agricoles ont connu la rareté des pluies. Ceux qui ont exploité les bassfonds ont pu profiter de la fraîcheur pour réaliser quelque chose. Pour cette saison, les agriculteurs ont la possibilité de semer différentes variétés de produits puisque le sol sera suffisamment arrosé. Mais

attention à ceux qui vont exploiter les zones inondables, ils seront embêter par les eaux et les récoltes risquent d'être compliquées. Pendant que les pluies vont faire du mal aux populations avec les eaux qui vont déloger, au même moment elles font du bien à l'agriculture. C'est cela les caprices de dame nature, lorsqu'on cherche la pluie, elle se fait rare et lorsqu'on ne la cherche pas trop, elle est là en abondance. Ce sont les conséquences des changements climatiques. Les saisons changent d'année en année. L'être humain cherche toujours à s'adapter mais ce n'est pas évident.

M. Mazé

Sécurité alimentaire :

Un appui de la BOAD pour consolider les acquis

La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) va soutenir le Togo avec une enveloppe financière de 10 milliards de francs CFA pour la seconde phase du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) dans le pays. La facilité a été annoncée à la faveur de la dernière réunion du Conseil d'Administration, le 9 mai dernier.

En effet, le Projet P2RS est un projet mis en place par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et a pour objectif de renforcer la productivité et les productions agro-sylvo-pastorales, ainsi que les revenus des chaînes de valeur agro-pastorales. Un projet qui est destiné à mettre fin aux problèmes récurrents de la

famine dans la région du Sahel. Le projet vise entre autres à renforcer sur une base durable et résiliente la productivité et les productions agro-sylvo-pastorales ainsi que les revenus tirés des chaînes de valeurs agro-pastorales. Il vise également à renforcer les capacités adaptatives des populations par une maîtrise des risques climatiques » a in-

diqué la BOAD.

Le projet s'étendra sur 97 communes dans les 6 pays concernés, avec une assistance directe à 1.384.000 personnes dont 692.000 femmes (soit 50% du total) avec une attention particulière aux populations déplacées.

Dans le souci de prévenir la faim au Togo, les autorités en charge de l'agriculture veulent

effectuer des travaux d'aménagement des terres agricoles dans les 5 régions économiques du pays. Les travaux dont la durée est prévue pour 4 mois s'inscrivent dans le cadre de la relance de la productivité agricole au Togo. Ces opérations de dessouchage, financées par l'Etat concernent notamment 1600 hectares sur les 16 sites dans la région des Savanes, 2000 hectares sur 20 sites dans la région de la Kara, 1000 hectares sur 10 sites dans la région des Plateaux Est, 1000 hecta-

res sur 10 sites dans la région de Plateaux Ouest et 1400 hectares sur 14 sites dans la région maritime. L'aménagement de ces terres agricoles vise à valoriser davantage le foncier et en particulier les terres agricoles jusque là toujours faiblement exploitées. En effet, selon les sources émanant du ministère en charge de l'agriculture, sur 3,4 millions d'hectares de terres agricoles disponibles au Togo, seulement 1,53 million, soit environ 45% du total sont valorisées.

L'agriculture togo-

laise contribue à hauteur de 40% au produit intérieur brut (PIB). Inutile de vouloir encore démontrer toute l'importance que revêt le secteur dans l'économie nationale. Quoi de plus normal donc pour les autorités togolaises d'intensifier les actions en faveur du développement des activités agricoles pour booster le développement économique du pays. C'est ainsi que conformément à son ambitieux plan de développement,

La suite à la page 6

Transport :

Bientôt un Plan de mobilité urbaine pour le Grand Lomé

Lomé, la capitale togolaise sera bientôt dotée d'un Plan de mobilité urbaine durable. L'élaboration du document cofinancée par la Commission de l'Union européenne et la Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne à hauteur de 600.000 euros, a démarré le 16 mai dernier à l'occasion d'une cérémonie organisée par le ministère en charge des transports routiers, aériens et ferroviaires. A travers ce Plan, les autorités togolaises ambitionnent de mettre en place un système de transport urbain qui tient compte du développement démographique de la ville.

Ce plan devrait permettre de relever des défis liés à la congestion routière, la pollution atmosphérique, l'insécurité routière et l'accès limité aux services et équipements sociaux de base pour les habitants des quartiers périphériques du Grand Lomé. « Sur la base d'une approche reposant fortement sur la multi modalité d'un système de transport qui se structure aujourd'hui essentiellement autour de la moto et de la voiture particulière, le Plan de la Mobilité Urbaine Durable (PMUD) doit orienter l'évolution du système de transport vers un plus grand équilibre entre les différents modes de déplacement » a déclaré le représentant du ministre des transports, Michel Komlan Tindano.

Le plan qui fait l'objet d'étude par les experts en la matière, devra être disponible dans 14 mois. D'ici là, une étude de restructuration de l'offre de la Société de transports de Lomé

(SOTRAL) sera également réalisée. Cette nouvelle planification est la mise en œuvre du projet stratégique 33 intitulé : « Elaboration du plan de développement de 10 principales municipalités » inscrit dans la Feuille de route gouvernementale Togo 2025.

Le 22 décembre 2022, la Représentation nationale avait adopté en plénière un cadre juridique d'orientation de la politique générale des transports avec pour objectif de moderniser davantage le secteur des transports au Togo. Le texte, qui vient remplacer celui en vigueur depuis 1998, définit les contours généraux des différents modes de transports dans le pays et un nouveau cadre de politique générale, en conformité avec les conventions, traités, accords bilatéraux et multilatéraux en la matière.

Le renforcement de la position du Togo comme hub logistique et de services conformément à la feuille de route gouvernementale

se passe par le développement de plusieurs secteurs d'activités dont celui des transports. C'est justement dans cette logique que le Parlement a adopté ce 22 décembre 2022 le projet de loi d'orientation des transports. Le nouveau texte voté au cours de la 8^e séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année 2022, clarifie désormais les rôles de l'Etat, des collectivités territoriales et des autres acteurs. Il assure la compétitivité du secteur des transports et répond aux besoins des usagers dans les conditions de sécurité, de sûreté et de facilitation les plus avantageuses et les plus rationnelles pour l'ensemble des usagers. Créant également les conditions écologiques en vue de mieux protéger l'environnement, il assure des bénéfices économiques considérables, facilite l'accès aux services essentiels de base notamment la santé et l'éducation.



Une vue de la circulation sur une route de Lomé

En outre, il prend en compte les questions de partenariat public-privé, notamment en matière de financement, d'exploitation et d'entretien des infrastructures et équipements publics et de transports entre autres. En plus, il régit l'accès et l'exercice des professions de transports et l'intermédiation. La nouvelle réglementation apporte également d'autres innovations à l'instar de la prise en compte de mesures particulières en faveur des personnes à mobilité réduite et les catégories sociales défavorisées tout en incitant au transport intermodal et multimodal.

D'après les explications du ministre en charge des transports routiers, aériens et ferroviaires, le nouveau

texte adopté par les députés permettra de moderniser le secteur à travers la poursuite des réformes entreprises depuis des années « Cette nouvelle loi d'orientation est une clé qui permettra la poursuite des réformes entreprises dans le secteur. Elle est capable de générer une croissance économique forte en vue de réduire la pauvreté et contribuer à conforter la mobilité sous tous ses aspects » a soutenu Atcha Dedji Affoh.

Pour la Présidente de l'Assemblée nationale, il s'agit pour le parlement de donner au gouvernement les moyens juridiques lui permettant d'organiser le cadre général de la politique des transports. Cette loi d'orientation des transports a donc pour mission de définir

le canevas global régissant les différents modes de transport notamment routier, ferroviaire, aérien, maritime et fluvial. Elle tire sa quintessence dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui ambitionne de renforcer la position de hub logistique et de services du pays.

Au final, il est à retenir que cette nouvelle loi de politique générale constitue un creuset où vont se loger tout projet et programme d'actions devant contribuer à la modernisation des modes de transport au Togo et à la réalisation de l'ambition du Gouvernement de faire du Togo, un hub logistique et de services dans les conditions de sécurité et de sûreté pour l'ensemble des populations.

Roger GBESSIA

Sécurité alimentaire : (Suite de la page 5)

Un appui de la BOAD pour consolider les acquis

le Gouvernement envisage de mettre un accent particulier sur des filières telles que le riz, le maïs, la tomate et les volailles. L'idée vient des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole (ProMIFA) qui ont tenu récemment une réunion de concertation avec les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en vue d'une assistance financière et

technique aux agriculteurs. « Convaincu que l'élaboration de développement des filières appelle à une analyse approfondie des chaînes de valeur dans une approche largement participative de l'ensemble des acteurs de la filière et que ces plans constituent l'outil approprié pour améliorer les chaînes de valeur des filières. Je voudrais savoir compter chers participants sur votre lucidité dans l'analyse des drafts de plans de développement des filières

et sur la pertinence et le réalisme de vos propositions pour qu'au terme des travaux, nous disposons d'un document de haute qualité » avait indiqué Diwa Oyétoundé Chargé de programmes FAO-Togo.

Selon la FAO et son partenaire du ProMIFA, l'exercice consiste à présenter les quatre plans nouvellement conçus aux principaux acteurs de ces filières, d'échanger avec ces derniers, pour recueillir des contributions en

vue de l'amélioration des quatre documents dans l'optique d'affiner davantage les chaînes de valeur par filière. Ainsi, pour le maïs, l'objectif est de porter la productivité à l'hectare de 1,23 tonne actuellement à environ 6 tonnes, tout en emblavant annuellement plus de 35.000 hectares. Ce qui permettra aux acteurs de produire environ 211.000 tonnes de maïs par an. En tout, 147 milliards seront injectés dans cette filière sur les dix prochaines

années. Sur la même période, la filière riz fera elle aussi l'objet d'une attention particulière auprès des partenaires. Avec la bagatelle somme 987 milliards de francs CFA, le Togo devra produire 817.000 tonnes de riz par an.

L'une des denrées alimentaires les plus consommées dans notre pays, c'est bien la tomate. La filière devra bénéficier pour sa part, d'un financement de 235 milliards de francs CFA pour produire 234.000 tonnes. Enfin,

le développement de la quatrième filière, celle des volailles devra coûter 430 milliards de francs CFA pour atteindre une production de 30.000 tonnes de viande blanche chaque année.

Ce plan de développement des filières vise à accompagner les agriculteurs togolais pour la prochaine décennie tout en assurant la sécurité alimentaire aux populations.

Kokou Amenti

Lutte contre la corruption et les infractions assimilées :

La HAPLUCIA ratisse large

Les médias ont fortement un rôle à jouer dans la lutte contre la corruption, la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA), a compris cela. Cette institution veut créer une collaboration entre elle et les médias. C'est l'objectif d'un atelier de renforcement de capacité des journalistes et communicateurs en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. La rencontre a eu lieu les 11 et 12 mai dernier à Kpalimé.

Les médias togolais auront désormais un autre regard sur la lutte contre la corruption et les infractions assimilées au Togo après la rencontre de Kpalimé organisée par la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HAPLUCIA). A travers plusieurs communications développées par des confrères et des personnes ressources et des débats au cours de cet atelier de deux jours, les participants ont compris le rôle qui leur revient dans la lutte contre le phénomène de la corruption au Togo. C'est justement l'objectif de l'atelier, amener les participants à mieux cerner leurs rôles et responsabilités dans la lutte contre la corruption. Ils ont été entretenus pour cela, sur l'organisation et le fonctionnement de la HAPLUCIA, sur les causes et les conséquences de la corruption et des infractions assimilées. Il y a eu d'autres thématiques relatives à l'éthique et à la déontologie des journalistes,

au journalisme d'investigation, au rôle et responsabilité des journalistes dans la lutte contre la corruption au Togo. Les responsables de HAPLUCIA savent très bien que les entreprises de presse leur sont d'une grande utilité dans leur mission d'où l'importance de la rencontre de Kpalimé. Les médias non seulement peuvent être des lanceurs d'alerte mais également des canaux d'information et de sensibilisation des populations. « La HAPLUCIA se doit de mobiliser les médias pour l'accompagner dans ses actions de sensibilisation, d'information, de formation et d'éducation des populations. Avec la contribution des médias la Haute Autorité peut exercer certaines de ses attributions notamment : la diffusion et la vulgarisation des textes relatifs à la prévention et à la lutte contre la corruption, l'organisation des actions de communication pour un changement de comportement, notamment en établissant des



Une vue partielle des participants au cours de l'atelier

partenariats avec les administrations et les organisations dont la mission est de prévenir et de lutter contre la corruption et les infractions assimilées », a reconnu le président de HAPLUCIA M. Kimelabalou ABA lors de l'atelier. Cet atelier en faveur des médias est le premier du genre depuis la mise en place de la HAPLUCIA et cela témoigne de la volonté du nouveau patron de cette institution M. Kimelabalou ABA qui a remplacé M. Essohana WIYAO depuis janvier 2023 d'impliquer toutes les couches socioprofessionnelles dans la lutte contre la corruption. La lutte contre la corruption, l'un des plus

grands et vieux fléaux du mode ne peut être l'affaire d'une seule personne.

La corruption est un fléau qui fauche le développement des pays surtout ceux qui ont une économie fragile. C'est un mal insidieux et délétère qui n'est pas l'apanage d'une région, d'un pays, d'une culture ou d'un système juridique particulier selon M. Kimelebalou ABA. Elle est observée dans presque tous les domaines publics comme la santé, la protection sociale, la justice et l'éducation. Il revient donc aux médias togolais de jouer leur partition au sortir de la rencontre de Kpalimé. Il n'a pas été que de former

les hommes et femmes de médias sur la corruption, la fin de l'atelier a été sanctionnée par des recommandations à l'endroit des médias, de la HAPLUCIA et du gouvernement. La rencontre de Kpalimé souhaite que le gouvernement mette en place une cour ou un parquet national financier pour le traitement exclusif et accéléré des affaires de corruption. Elle préconise également l'adoption des textes pour protéger les lanceurs d'alerte et les informateurs, la révision de la loi portant création de la HAPLUCIA en vue de lui conférer plus de pouvoirs d'investigation. Les médias souhaitent la révision du code de la presse et de la communication pour protéger les journalistes dans l'usage des réseaux sociaux et faciliter la mise en œuvre de la loi portant accès à l'information et à la documentation. Les participants à l'atelier sont invités à faire la restitution des connaissances acquises au cours de l'atelier, à leurs confrères, collègues et promoteurs qui n'ont pas pu prendre part à la rencontre. Les hommes et femmes de médias sont invités au respect des règles d'éthique et de déontologie de leur métier et au respect de la présomp-

tion d'innocence ainsi que la vie privée des personnes dans leurs productions ou contenus. Ils sont également invités à accompagner la HAPLUCIA dans ses actions de sensibilisation, d'information et d'éducation en matière de prévention et de lutte contre la corruption. A l'endroit de la HAPLUCIA, il est préconisé le renforcement de la collaboration entre l'institution et les médias en vue de les outiller et mieux les impliquer dans la prévention et la lutte contre le fléau de la corruption, conformément aux règles d'éthique et de déontologie du journaliste. Pour intensifier les connaissances, il est souhaité l'organisation périodique des sessions de renforcement des capacités des journalistes et communicateurs et plaider auprès du Gouvernement et des partenaires au développement pour un appui technique et ou financier aux organisations de presse. Voilà des ingrédients que proposent les professionnels des médias à l'issue de l'atelier de Kpalimé pour mener une lutte efficace contre le phénomène de la corruption au Togo.

M. Mazé

« Pour guérir de nos blessures, faisons attention à celles des autres. Notre histoire nationale a son lot de blessés. Voici venu le temps de la vérité qui libère, une vérité assumée sans vengeance, dans un esprit de repentance, de pardon et de réconciliation ».

Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan



#CQFS

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée
via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**



Office Togolais des Recettes - OTR